

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/09/2024 - 10337 - 2021 B 02093 - 907 795 306 - LAMY INVESTISSEMENTS

LAMY INVESTISSEMENTS
SASU au capital de 1 050 000 euros,
immatriculée au RCS d'ORLEANS sous le numéro 907 795 306,
dont le siège social est situé : 1946 RUE PAULIN LABARRE 45160 OLIVET

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 AOÛT 2024

L'an 2024,
le 31 août,
à 20 heures,

Au siège social, 1946 RUE PAULIN LABARRE 45160 OLIVET

Monsieur Matthias LAMY, demeurant 1946 RUE PAULIN LABARRE 45160 OLIVET

Propriétaire de la totalité des 1050 actions de 1 000,00 euros chacune émises par la société LAMY INVESTISSEMENTS,

Associé unique et seul Président de ladite société,

La réunion est présidée par Monsieur Matthias LAMY.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Matthias LAMY, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31 mars 2024.

Il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération du Président sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

DÉCISION 1

L'associé unique, après lecture de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DÉCISION 2

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 92 196,43 euros.

L'associé unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 92 196,43 euros, en totalité au compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Autres réserves » présentera désormais un solde créditeur de 130 821,25 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

DÉCISION 3

L'associé unique précise qu'en application de l'article L227-10 al.4 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce résumées ci-dessous, seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

Convention nouvelle

1. PART. - SCI 3 POINTS AVANCES – Convention de trésorerie

Montant comptabilisé par la société au titre de cette convention au 31 mars 2024 : 134 284,58 euros.

Compte rémunéré, intérêts 2024 : 3 883,76 euros.

L'associé unique est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Matthias LAMY.

Convention poursuivie

1. Compte courant – Concerne Monsieur Matthias LAMY

Solde au 31 mars 2024 : 2 465,02 euros.

Compte non rémunéré.

L'associé unique est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Matthias LAMY.

DÉCISION 4

L'associé unique rappelle en tant que de besoin qu'il n'a perçu aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions de Président au cours de l'exercice écoulé.

DÉCISION 5

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Matthias LAMY

Zéro de signature



LAMY INVESTISSEMENTS
SASU au capital de 1 050 000 euros,
immatriculée au RCS d'ORLEANS sous le numéro 907 795 306,
dont le siège social est situé : 1946 RUE PAULIN LABARRE 45160 OLIVET

– ANNEXE –

**ÉTAT DES CONVENTIONS
VISÉES PAR L'ARTICLE L227-10 AL. 4
DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

En application des dispositions de l'article L227-10 du Code de commerce, il est rappelé qu'une convention nouvelle a été souscrite au titre de l'exercice écoulé :

1. PART. - SCI 3 POINTS AVANCES – Convention de trésorerie

Montant comptabilisé par la société au titre de cette convention au 31 mars 2024 : 134 284,58 euros.

Compte rémunéré, intérêts 2024 : 3 883,76 euros.

L'associé unique est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Matthias LAMY.

En application dudit article, il est également rappelé que la convention suivante a été poursuivie (convention conclue préalablement à l'ouverture de l'exercice) :

1. Compte courant – Concerne Monsieur Matthias LAMY

Solde au 31 mars 2024 : 2 465,02 euros.

Compte non rémunéré.

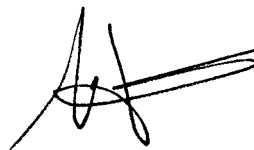
L'associé unique est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Matthias LAMY.

Aucune autre convention réglementée poursuivie n'est à rapporter.

En application des dispositions de l'article L227-10 du Code de commerce, les conventions réglementées susvisées seront portées sur le registre des décisions de l'associé unique

Le Président

Ensemble signature



LAMY INVESTISSEMENTS
SASU au capital de 1 050 000 euros,
immatriculée au RCS d'ORLEANS sous le numéro 907 795 306,
dont le siège social est situé : 1946 RUE PAULIN LABARRE 45160 OLIVET

**TEXTE DE LA DÉCISION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 31 AOÛT 2024**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 92 196,43 euros.

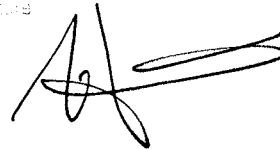
L'associé unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 92 196,43 euros, en totalité au compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Autres réserves » présentera désormais un solde créditeur de 130 821,25 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Le Président

[Signature]



Certifié conforme

LAMY INVESTISSEMENTS
SASU au capital de 1 050 000 euros,
immatriculée au RCS d'ORLEANS sous le numéro 907 795 306,
dont le siège social est situé : 1946 RUE PAULIN LABARRE 45160 OLIVET

RAPPORT DE GESTION

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 MARS 2024

Le soussigné, Monsieur Matthias LAMY associé unique et Président de la société, a, conformément aux dispositions légales et statutaires et en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Résumé de l'activité au cours de l'exercice écoulé

La société n'enregistre aucun chiffre d'affaires au titre de l'exercice écoulé.

Les charges d'exploitation ont pour leur part été maîtrisées. Elles ont en effet diminué de - 53,64 %.

Il est à noter en outre que les revenus des titres de participation détenus par la société enregistrent une progression par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net est bénéficiaire à l'issue de l'exercice et progresse par rapport à l'exercice précédent.

Pour conclure cette présentation, le total du bilan a progressé.

Evènements importants survenus au cours de l'exercice

Aucun autre évènement majeur n'est à rapporter.

Analyse objective de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société (L225-100-1 Code de commerce sur renvoi de l'article L223-26 al 6 dudit code)

L'analyse de l'évolution des affaires de la société a été présentée ci-avant et sera complétée au chapitre « Examen des comptes et résultats » par une présentation détaillée des principaux postes du compte de résultat. En complément, conformément aux dispositions légales susvisées et afin de faciliter la compréhension du lecteur, ces analyses sont assorties d'une présentation de l'évolution des indicateurs clés suivants :

Situation d'endettement de la société et capacité de remboursement

Endettement net

A titre liminaire, il est rappelé au lecteur que « l'endettement net » représente la position créditrice ou débitrice de notre entreprise vis-à-vis de ses tiers financeurs, hors cycle d'exploitation. C'est-à-dire en ne prenant pas en considération les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et les dettes sociales. Il correspond en effet au montant net des dettes après déduction des liquidités.

Vous noterez ainsi qu'en présence d'un endettement net négatif, la valeur de l'endettement net est inférieure à celle de la trésorerie. Dans cette situation, la trésorerie est excédentaire.

Ceci expliqué, il est précisé que le niveau d'endettement net de la société s'élève à - 97 612 euros, contre - 42 580 euros à la clôture de l'exercice précédent, traduisant ainsi une baisse de - 129,24 %.

Taux d'endettement net

Le taux d'endettement net met en évidence le poids de l'endettement net de notre entreprise par rapport à ses capitaux propres.

Il ressort pour l'exercice à - 7,59 %, contre - 3,57 % à la clôture de l'exercice précédent, traduisant ainsi une baisse de - 112,81 %.

Capacité d'endettement

La capacité d'endettement de la société s'élève ainsi à 1 383 433 euros, contre 1 236 205 euros à la clôture de l'exercice précédent, marquant une hausse de 11,91 %.

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement ressort quant à elle à 92 196 euros, contre 77 195 euros l'an passé, traduisant ainsi une hausse de 19,43 %.

Capacité de remboursement

Ainsi pour conclure, la capacité de remboursement de la société ressort à - 1,06, contre - 0,55 l'an passé.

Principaux risques et incertitudes

La société a identifié les principaux risques auxquels elle est confrontée ainsi que ses filiales et a élaboré les traitements appropriés pour les prévenir et/ou en limiter les effets. Il s'agit notamment des effets de la hausse du coût de l'énergie et des matières premières particulièrement importante cette année en France et également de l'impact des mesures économiques liées au conflit en Ukraine :

Risques relatifs au secteur d'activité des filiales

Face à la conjoncture qui demeure toujours difficile et la hausse sensible du coût des matières premières et des énergies (électricité, gaz, hydrocarbures), les efforts ont été priorités afin d'engager des actions de résilience au sein du groupe en attendant un climat plus stable. En parallèle des actions de prospections ont été poursuivies afin d'obtenir de nouveaux marchés et ainsi faciliter la contractualisation dans les années à venir.

Risques relatifs à l'organisation des filiales

Risques techniques

Il s'agit principalement des risques liés aux activités exercées au sein du groupe.

Nos équipes et partenaires spécialisés gèrent ces risques techniques en relation avec la direction.

Risques liés aux ressources humaines

Toutes les actions sont mises en oeuvre afin de garantir l'attractivité de notre groupe et limiter le turn-over, dans un contexte connu de difficultés de recrutement.

Risques financiers

Ce point est détaillé dans l'analyse de la situation d'endettement visée supra. Pour davantage de détail, il convient de s'en référer au rapport de gestion des filiales concernées qui vous sera communiqué sur demande.

Risques juridiques

Ils sont divers et concernent en particulier ceux liés :

- à la réglementation applicable aux activités des filiales, à la nature de l'activité de la holding, et aux éventuelles flux et prestations intragroupe pouvant intervenir

- au recouvrement des éventuels impayés.

Tous ces risques sont étroitement analysés et traités par les équipes juridiques et nos partenaires experts.

Risques liés à des acquisitions futures et à leur intégration

La société peut être amenée à procéder à de nouvelles acquisitions de titres de filiales. Elle ne peut garantir que les acquisitions auxquelles elle procéderait se révéleront rentables à terme. Toute acquisition comporte des risques inhérents à la valorisation de l'entreprise achetée ainsi que des risques fiscaux et comptables, des risques associés à l'intégration des activités rachetées à celles du Groupe ainsi constitué, des risques liés à l'entrée ou l'intervention sur des marchés dans lesquels le Groupe n'a aucune ou peu d'expérience, et aux coûts imprévus associés, à la focalisation des dirigeants sur ces opérations au détriment des autres activités du Groupe, ainsi que le risque de ne pas réussir à conserver les dirigeants clefs des entités acquises.

Tous les efforts sont mis en œuvre pour garantir au mieux les intérêts de la société et du Groupe lors de la réalisation desdites acquisitions.

Les acquisitions réalisées jusqu'à présent par la société n'ont présenté aucun problème de financement ou d'intégration.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a comptabilisé aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement majeur n'est à rapporter depuis la clôture de l'exercice.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau prévu par l'article L233-15 du Code de commerce qui est annexé au bilan.

Toutes précisions complémentaires figurent dans les documents de clôture des comptes desdites filiales tenus à votre disposition.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La société n'a comptabilisé aucun chiffre d'affaires au titre de l'exercice écoulé.

La société ne comptabilise aucun autre produit d'exploitation au titre de l'exercice écoulé.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 560 euros, contre 3 366 euros pour l'exercice précédent.

La société n'enregistre aucune rémunération ni charge sociale au titre de l'exercice écoulé.

Aucune dotation d'exploitation n'a été comptabilisée au titre de l'exercice écoulé.

La société ne comptabilise aucune autre charge d'exploitation à la clôture de l'exercice.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 560 euros, contre 3 366 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 1 560 euros, contre - 3 366 euros pour l'exercice précédent.

Les participations détenues sur les filiales du groupe ont permis de générer des revenus qui s'élèvent pour l'exercice à 93 884 euros, contre 80 561 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort pour l'exercice à 93 884 euros, contre 80 561 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 92 323 euros, contre 77 195 euros pour l'exercice précédent.

La société n'enregistre aucun résultat exceptionnel à la clôture de l'exercice.

L'impôt sur les sociétés ressort à la clôture de l'exercice à un montant de 127 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024 se solde par un bénéfice de 92 196 euros, contre un bénéfice de 77 195 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net dégagé enregistre ainsi une progression de 19,43 %.

Au 31 mars 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 289 862 euros, contre 1 198 901 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 92 196,43 euros.

Il est proposé d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 92 196,43 euros, en totalité au compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres réserves » présenterait alors un solde créditeur de 130 821,25 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal

Succursales de la société

En application de l'article L232-1 du Code de commerce, il est rappelé que la société n'exploite aucune succursale en dehors de l'établissement principal.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L227-10 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce feront l'objet d'une présentation détaillée.

La liste desdites conventions sera mentionnée au Registre des décisions en application de l'alinéa 4 de l'article susvisé.

Je vous invite à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre décision.

Le Président

[Signature]

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

SASU LAMY INVESTISSEMENTS

1946 Rue Paulin Labarre

45160 OLIVET

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024



COMPTES ANNUELS du 01/04/2023 au 31/03/2024

	Pages
- Attestation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	
- Analyse de votre entreprise	2
- Bilan, Indicateurs financiers	3
- Bilan Actif - Passif Liasse 2033-A	4
- Compte de résultat Liasse 2033-B	5
- Annexe	6 à 9
- Détail Liasse 2033-A	10 et 11
- Détail Liasse 2033-B	12
- Annexe à la liasse fiscale	13
- Tableau délais de paiement	14

Johann GUYONNEAU, Expert-Comptable

14 Place du Maréchal Leclerc

86400 CIVRAY



ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SASU LAMY INVESTISSEMENTS
1946 Rue Paulin Labarre
45160 OLIVET

relatifs à l'exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Conformément à notre lettre de mission en date du 18/01/2023, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 289 862 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	Euros
- Résultat net comptable,	92 196 Euros

Fait à Civray
Le 09/08/2024

GUYONNEAU Johann
Expert-Comptable



SASU LAMY INVESTISSEMENTS

1946 Rue Paulin Labarre

45160 OLIVET

COMPTES ANNUELS

Johann GUYONNEAU, Expert-Comptable

14 Place du Maréchal Leclerc

86400 CIVRAY

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N	Exercice N-1
	31/03/2024 12	31/03/2023 12
Immobilisations	1 055 500	1 055 500
Stocks et en cours		
Créances	134 285	98 401
Disponibilités	100 077	45 000
Comptes de régularisation		
TOTAL DE L'ACTIF	1 289 862	1 198 901
Capitaux propres (Dont résultat)	1 285 821 92 196	1 193 625 77 195
Provisions risques et charges		
Dettes financières	2 465	2 420
Dettes d'exploitation	1 576	2 856
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	1 289 862	1 198 901

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N	Exercice N-1
	31/03/2024 12	31/03/2023 12
Ventes de marchandises Production de l'exercice		
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production % CA Production exercice		
Marge brute globale % CA		
Valeur ajoutée % CA	1 560	3 366
Excédent brut d'exploitation % CA	1 560	3 366
Résultat courant % CA	92 323	77 195
Résultat net % CA	92 196	77 195

TABLEAU DE FINANCEMENT	Exercice N	Exercice N-1
	31/03/2024 12	31/03/2023 12
Capacité d'autofinancement	92 196	77 195
Total des ressources	92 241	109 115
Dont emprunts souscrits		
Total des emplois		5 000
Dont investissements		5 000
Dont remboursements d'emprunts		
Variation du fonds de roulement	92 241	104 115
Variation des actifs circulants	35 884	98 401
Variation des dettes d'exploitation	1 280	1 446
Besoins (-) ou dégagement (+) de l'exercice	37 164	96 955
Variation de la trésorerie	55 077	7 160

RATIOS	Exercice N	Exercice N-1
	31/03/2024 12	31/03/2023 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)		
Crédit moyen client (en nombre de jours)		
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	334.20	305.45
Solvabilité à court terme	58.00	27.18
Autonomie financière	318.23	226.24

[Signature]

BILAN AU 31/03/2024

ACTIF				PASSIF			
	Exercice N 31/03/2024	Exercice N-1 31/03/2023	Ecart %		Exercice N 31/03/2024	Exercice N-1 31/03/2023	Ecart %
Immob.incorporelles nettes				Capital	1 050 000	1 050 000	
Immob.corporelles nettes				Résultat de l'exercice	92 196	77 195	19.43
Immob.financières	1 055 500	1 055 500		Prélèvements, distributions			
ACTIF IMMOBILISE	1 055 500	1 055 500	→	Autres fonds propres	143 625	66 430	116.20
				FONDS PROPRES	1 285 821	1 193 625	7.72 ↗
Stock matières, marchandises				Provisions réglementées			
Produits finis				Prov.risques et charges			
Travaux en cours				Subventions			
STOCKS ET EN COURS			→	Emprunts à plus d'un an			
Avances fournisseurs				DETTES LONG TERME			→
Créances clients				CAPITAUX STABLES	1 285 821	1 193 625	7.72 ↗
Autres créances	134 285	98 401	36.47	Emprunts à court terme			
Comptes de régularisation				Avances clients			
VALEURS REALISABLES	134 285	98 401	36.47 ↗	Dettes fournisseurs	1 449	2 856	49.28
Disponibilités	100 077	45 000	122.39	Dettes fiscales et sociales	127		
ACTIF CIRCULANT	234 362	143 401	63.43 ↗	Autres dettes	2 465	2 420	1.86
TOTAL GENERAL	1 289 862	1 198 901	7.59 ↗	Comptes de régularisation			
				Concours bancaires			
				DETTES COURT TERME	4 041	5 276	23.42 ↘
				TOTAL GENERAL	1 289 862	1 198 901	7.59 ↗

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 31/03/2024	Exercice N-1 31/03/2023	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients			
Délai de paiement fournisseurs	334.20	305.45	28.75
Fonds de roulement en jours			
Utilisation du fonds de roulement			
Trésorerie en jours			
Prélèvements / résultat			

Désignation de l'entreprise SASU LAMY INVESTISSEMENTS Néant ☐ *Adresse de l'entreprise 1946 Rue Paulin Labarre 45160 OLIVETNuméro SIRET * 9 0 7 7 9 5 3 0 6 0 0 0 1 4 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le (3 1 0 3 2 0 2 4)		Exercice N-1 clos le (3 1 0 3 2 0 2 3)	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030				
	Immobilisations financières * (1)	040	042	1 055 500	1 055 500	1 055 500	1 055 500
Total I (5)		044	048	1 055 500	1 055 500	1 055 500	1 055 500
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Stocks	060	062				
	Marchandises *	064	066				
	Avances et acomptes versés sur commandes	068	070				
	Créances (2)	072	074	134 285	134 285	98 401	98 401
	Clients et comptes rattachés*						
	Autres * (3)						
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	100 077	100 077	45 000	45 000
	Charges constatées d'avance *	092	094				
Total II		096	098	234 362	234 362	143 401	143 401
Total général (I+II)		110	112	1 289 862	1 289 862	1 198 901	1 198 901
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *				120	1 050 000	1 050 000	1 050 000
Ecart de réévaluation				124			
Réserve légale				126	105 000	66 430	66 430
Réserves réglementées*				130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131	38 625		
Report à nouveau				134			
Résultat de l'exercice				136	92 196	77 195	77 195
Subventions d'investissement				137			
Provisions réglementées				140			
Total I				142	1 285 821	1 193 625	1 193 625
Provisions pour risques et charges				154			
Total II				156			
Emprunts et dettes assimilées				164			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				166	1 449	2 856	2 856
Fournisseurs et comptes rattachés				172	127		
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				173	2 465	2 420	2 420
Comptes courants d'associés				175			
Autres dettes				174			
Produits constatés d'avance				176	4 041	5 276	5 276
Total III				180	1 289 862	1 198 901	1 198 901
Total général (I + II + III)							
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SASU LAMY INVESTISSEMENTS

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 0 3 2 0 2 4

Néant * Exercice N-1 clos le 13 1 0 3 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }		215		214		
			217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	1 560	3 366
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244		
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255			254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }				262		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	1 560	3 366
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 560	3 366
	Produits financiers (III)				280	93 884	80 561
	Produits exceptionnels (IV)				290		
	Charges financières (V)				294		
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }				300		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	127	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	92 196	77 195
RÉINTÉGRATIONS	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	92 196
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)				324	127	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247			Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	4 500	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelles (44 septies) 986	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones de restructuration de la défense (44 septies) 127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies) 138	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	Jeune entreprise innovante (44 septies A) 989	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991				
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345	Investissements et souscriptions outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Basins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	350	90 825	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	5 998
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * 5 1 5 4	ent imputés sur le résultat :				360	5 154
Déficits	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	844
					372		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 289 861.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 92 196.43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 055 500		
TOTAL	1 055 500		
TOTAL GENERAL	1 055 500		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 055 500	1 055 500
TOTAL			1 055 500	1 055 500
TOTAL GENERAL			1 055 500	1 055 500

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	134 285	134 285	
TOTAL	134 285	134 285	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 449	1 449		
Impôts sur les bénéfices	127	127		
Groupe et associés	2 465	2 465		
TOTAL	4 041	4 041		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 465			

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 446
Total	1 446

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SASU LAMY INVESTISSEMENTS
45160 OLIVET

Page : 9

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS FDA - SCI 3 POINTS - SAS HIGHTECH DENTAIRE ORLEAN	10 000		50.00	5 000							
	1 000	112 961	50.00	500		134 285		24 000	37 534		31/12/2023
	20 000	1 112 041	50.00	1 050 000				5 781 346	320 447	90 000	30/06/2023
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

12

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2024 12	31/03/2023 12	Euros	%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 055 500.00	1 055 500.00		
26100000 Participat. - titres détenus	1 055 500.00	1 055 500.00		
TOTAL I	1 055 500.00	1 055 500.00		
AUTRES CREANCES	134 284.58	98 400.82	35 883.76	36.47
45110000 Part. - SCI 3 POINTS avances	134 284.58	98 400.82	35 883.76	36.47
DISPONIBILITES	100 077.21	45 000.00	55 077.21	122.39
51211000 BNP Paribas ...52275	100 077.21	45 000.00	55 077.21	122.39
TOTAL II	234 361.79	143 400.82	90 960.97	63.43
TOTAL GENERAL	1 289 861.79	1 198 900.82	90 960.97	7.59

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2024	12	31/03/2023	12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 050 000.00		1 050 000.00			
10130000 Cap. souscrit appelé, versé		1 050 000.00		1 050 000.00			
RESERVE LEGALE		105 000.00		66 430.00		38 570.00	58.06
10610000 Réserve légale		105 000.00		66 430.00		38 570.00	58.06
AUTRES RESERVES		38 624.82				38 624.82	
10680000 Autres réserves		38 624.82				38 624.82	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		92 196.43		77 194.82		15 001.61	19.43
TOTAL I		1 285 821.25		1 193 624.82		92 196.43	7.72
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		1 448.52		2 856.00		1 407.48	49.28
40100000 Feurs achats dûs		2.52				2.52	
40810000 Feurs factures non parvenues		1 446.00		2 856.00		1 410.00	49.37
DETTES FISCALES ET SOCIALES		127.00				127.00	
44400000 Etat Impôts sur les bénéfices		127.00				127.00	
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES		2 465.02		2 420.00		45.02	1.86
45510000 C/C Matthias LAMY		2 465.02		2 420.00		45.02	1.86
TOTAL III		4 040.54		5 276.00		1 235.46	23.42
TOTAL GENERAL		1 289 861.79		1 198 900.82		90 960.97	7.59

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2024	12	31/03/2023	12	Euros	%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION							
AUTRES CHARGES EXTERNES		1 560.33		3 366.00		1 805.67	53.64
62260000	Honoraires comptables	768.00		768.00			
62261000	Honoraires juridiques	678.00		678.00			
62262000	Honoraires divers			1 920.00		1 920.00	100.00
62270000	Frais actes et contentieux	99.33				99.33	
62712000	Services bancaires BNP	15.00				15.00	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		1 560.33		3 366.00		1 805.67	53.64
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		1 560.33		3 366.00		1 805.67	53.64
PRODUITS FINANCIERS		93 883.76		80 560.82		13 322.94	16.54
76110000	Revenus participat. - titres	90 000.00		80 000.00		10 000.00	12.50
76170000	Revenus participat. - créances	3 883.76		560.82		3 322.94	592.51
IMPOTS SUR LES BENEFICES		127.00				127.00	
69500000	Impôts sur les bénéfices	127.00				127.00	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		92 196.43		77 194.82		15 001.61	19.43

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 Feurs factures non parvenues			1 446.00



TABLEAU DELAIS DE PAIEMENT

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
I - Article D. 441I.-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						
II - Article D. 441I.-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						
III - Article D. 441I.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						
IV - Article D. 441I.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

m